

Je suis administrateur d'une association médico-sociale

Type de formation

- Formation intra en présentiel

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le rôle d'un administrateur
- Savoir comment se déroule la prise de parole en public
- Intervenir lors d'un Conseil d'Administration
- Communiquer avec les autres personnes accompagnées pour exercer pleinement ce rôle

Public

- Administrateurs en situation de handicap intellectuel
- Nombre de participants : 12 personnes maximum

Pré-requis

- Aucun

Durée

- La formation se déroulera sur 3 journées de 6 heures, soit un total de 18 heures

Programme de la formation

Les associations

- Le Conseil d'Administration (CA)
- Les participants au CA
- Les sujets traités au CA

Prendre la parole en public

- Le déroulement d'une prise de parole en public
- La préparation du texte
- Parler devant un public

Être élu – être représentant

- Le rôle d'un administrateur
- Le lien avec les autres personnes accompagnées
- La participation aux Conseils d'Administration

Intervenir en réunion

- Pourquoi intervenir
- Quand intervenir
- Comment intervenir
- Prendre la parole au CA
- Ce que l'on peut dire ou ne pas dire en CA

Recevoir des questions - faire redescendre les réponses

- Le lien avec les autres personnes accompagnées
- Collecter les demandes des autres personnes
- Redescendre les informations aux autres personnes : quoi, comment

Méthodes, moyens et outils pédagogiques

- Méthode pédagogique participative et ludique
- Techniques/outils : quiz, mise en situation, jeux de rôle, supports pédagogiques en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- Moyens pédagogiques : support pédagogique, tableau blanc, vidéo projecteur, ordinateur portable,

Evaluation de la formation

- Un questionnaire d'évaluation des acquis et de la formation est remis à chaque participant au terme de la formation

Coûts pédagogiques

- Le coût pédagogique de la formation est de 3 150 € net de taxes par session

Dates et lieu de formation

- Définis selon vos besoins (formation intra)

3

Je suis administrateur d'une association médico-sociale



➤ Pourquoi ?

- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au Conseil d'Administration de mon association.
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon association.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle d'administrateur.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Le Conseil d'administration d'une association :
 - C'est quoi un conseil d'administration ?
 - Qui participe au conseil d'administration ?
 - Le rôle des administrateurs
 - De quoi parle-t-on au conseil d'administration ?
 - Qu'est-ce qu'on fait au conseil d'administration ?
 - Comment se préparer à un conseil d'administration ?
- Comment se passe un conseil d'administration ?
- C'est quoi représenter les autres ?
- Comment prendre la parole en public ?
- Après les réunions, qu'est-ce qu'on peut dire aux autres personnes ?

➤ Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.